RÉUSSIR l'Anjou agricole

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7481220501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3630853

Cette annonce a été mise en ligne le **20 novembre 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

In Extenso
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE OUEST
www.inextenso.fr

IMMOBILIERE DES 3 PROVINCES
206 Avenue des Trois Provinces - 49300 CHOLET

DISSOLUTION ANTICIPÉE - IMMOBILIERE DES 3 PROVINCES

Aux termes d'une décision unanime en date du 31/07/2026, la collectivité des associés de la Société IMMOBILIERE DES 3 PROVINCES, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, siège social : 206 Avenue des Trois Provinces - 49300 CHOLET, SIREN 941 234 817 RCS ANGERS, a décidé la dissolution anticipée de la Société, ainsi que sa mise en liquidation amiable, et ce, à compter de ce jour, sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions de ladite collectivité. La collectivité des associées a mis fin aux fonctions de Président de Monsieur Yann CHOISY et a nommé celui-ci en qualité de Liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 3 rue du Pâtis - 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et

documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour Avis, Le Liquidateur.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David CANTARERO
Directeur de Médialex

